



PATINAGE CANDIAC

ÉCOLE DE PRINTEMPS 2023

Du 16 mai au 17 juin (5 semaines)

presidente.patinagecandiac@gmail.com

Cette année, l'école de printemps de Patinage CandiAc aura lieu du **16 mai au 17 juin 2023** au **Complexe sportif de CandiAc**.

Veillez noter que **samedi 20 mai** et **samedi 27 mai**, due à un tournoi de Hockey à notre aréna, les sessions seront offertes exceptionnellement à **Sportium** (105 Pl. Charles-Lemoyne, Sainte-Catherine).

Les inscriptions débuteront le 12 mars 2023 à partir de 12h00.

Vous trouverez ci-dessous les renseignements relatifs à la saison de printemps.

PATINAGE PLUS (Écussons)

1 jour/semaine.....95 \$*

COURS SEMI-PRIVÉS (Enfants)

(À compter de l'étape 3 réussie)

1 jour/semaine.....130 \$*

COURS SEMI-PRIVÉS (Adultes)

1 jour/semaine.....130 \$*

***NOTE:** Un coût supplémentaire de **45\$ pour des frais d'inscription à Patinage Canada** est exigé seulement pour les patineurs **qui n'ont pas été adhérents** pour la saison Automne-Hiver 2022-2023.

PROGRAMME STAR - Étape 5 complétée et plus (Cours privés)

TARIFS DE STAR	
1er bloc.....100 \$	4e blocs.....+ 60 \$
2e blocs.....+ 60 \$	5e blocs.....+ 60 \$
3e blocs.....+ 60 \$	

*** NOTE:** Un coût supplémentaire de **45\$ pour des frais d'inscription à Patinage Canada** est exigé seulement pour les patineurs **qui n'ont pas été adhérents** pour la saison Automne-Hiver 2022-2023.

Tarif par parcelle:

- Patineur déjà inscrit à 2 blocs et plus.....15 \$
- Patineur non inscrit.....20 \$

NOUVEAUTÉ :

Cette année, Patinage CandiAc a décidé d'organiser des activités spéciales pour les patineurs durant les dimanches du mois de juin.

Ces activités visent à aider les élèves à acquérir les compétences dont ils ont besoin, d'explorer et de maîtriser différentes habiletés de patinage et aussi s'amuser sur la glace.

Plus d'informations vous seront communiquées bientôt!

Pour plus d'information n'hésitez pas à nous écrire à l'adresse suivante: presidente.patinagecandiac@gmail.com

HORAIRES ÉCOLE DE PRINTEMPS 2023

Star Open
Patinage Plus
Semi-privé
Sportium

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
MAI 15	MAI 16	17	18	19	SPORTIUM 20	21
	Patinage Plus 18h15 - 19h05		Bloc 3 18h15 - 19h10		Semi-Privé 8h - 8h50	
	Bloc 1 19h15 - 20h10		Bloc 4 19h10 - 20h05		Bloc 6 8h55 - 9h50	
	Bloc 2 20h10 - 21h05		Bloc 5 20h15 - 21h05		Patinage Plus 10h - 10h50	
					Bloc 7 11h - 11h 50	
LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
22	23	24	25	26	SPORTIUM 27	28
	Patinage Plus 18h15 - 19h05		Bloc 3 18h15 - 19h10		Semi-Privé 8h - 8h50	
	Bloc 1 19h15 - 20h10		Bloc 4 19h10 - 20h05		Bloc 6 8h55 - 9h50	
	Bloc 2 20h10 - 21h05		Bloc 5 20h15 - 21h05		Patinage Plus 10h - 10h50	
					Bloc 7 11h - 11h 50	
LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
29	30	31	01	JUIN 02	03	04
	Patinage Plus 18h15 - 19h05		Bloc 3 18h15 - 19h10		Semi-Privé 8h - 8h50	Activité spéciale 9h - 14h (approximatif)
	Bloc 1 19h15 - 20h10		Bloc 4 19h10 - 20h05		Bloc 6 8h55 - 9h50	
	Bloc 2 20h10 - 21h05		Bloc 5 20h15 - 21h05		Patinage Plus 10h - 10h50	
					Bloc 7 11h - 11h 50	
LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
05	06	07	08	09	10	11
	Patinage Plus 18h15 - 19h05		Bloc 3 18h15 - 19h10		Semi-Privé 8h - 8h50	Activité spéciale 9h - 14h (approximatif)
	Bloc 1 19h15 - 20h10		Bloc 4 19h10 - 20h05		Bloc 6 8h55 - 9h50	
	Bloc 2 20h10 - 21h05		Bloc 5 20h15 - 21h05		Patinage Plus 10h - 10h50	
					Bloc 7 11h - 11h 50	
LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
12	13	14	15	16	17	18
	Patinage Plus 18h15 - 19h05		Bloc 3 18h15 - 19h10		Semi-Privé 8h - 8h50	Activité spéciale 9h - 14h (approximatif)
	Bloc 1 19h15 - 20h10		Bloc 4 19h10 - 20h05		Bloc 6 8h55 - 9h50	
	Bloc 2 20h10 - 21h05		Bloc 5 20h15 - 21h05		Patinage Plus 10h - 10h50	
					Bloc 7 11h - 11h 50	

INSCRIPTION ET LES DÉMARCHES À SUIVRE

Si vous avez déjà un compte **SPLEX**, ignorer l'étape 1 et passer directement à l'étape 2.

Étape 1 : Création de compte

1. Assurez-vous d'avoir en votre possession :
 - a. La carte d'assurance maladie de votre enfant;
 - b. La carte de résident (pour les résidents de Candiac) de votre enfant;
 - c. Le numéro de Patinage Canada de votre enfant.
2. Cliquer sur le lien : **Splex** et suivre les instructions demandées;
3. Cliquer sur « CRÉER UN COMPTE » compléter les informations en tant que parent, vos infos à vous;
4. Vous devez vous créer un mot de passe de 8 caractères, une majuscule, une minuscule et un chiffre;
5. Cliquer sur « CRÉER UN COMPTE »;
6. Vous allez recevoir un courriel dans lequel vous allez devoir confirmer que le compte est associé à votre courriel;
7. Vous allez cliquer sur « CONFIRMER MON ADRESSE COURRIEL »;
8. Le système va vous ramener automatiquement sur la page utilisateur;
9. Cliquer sur la flèche à droite de l'utilisateur;
10. Vous serez invité à créer un compte enfant pour chaque patineur/patineuse à inscrire;
11. Cliquez sur « CRÉER UN NOUVEAU COMPTE ENFANT » en complétant les informations demandées. Il est très important de cliquer sur « SOUMETTRE » afin d'enregistrer les renseignements avant de changer de page.

Le fait de créer votre compte à l'avance à partir de **Splex**, accélérera le processus d'inscription lorsque viendra le temps de procéder à une inscription.

Étape 2 : (Inscription)

Pour vous inscrire cliquer sur le lien ci-bas et suivre les instructions:

<https://app.splextech.com/#/registration/4b006ae5-6ad4-4503-992b-d4d3a7251b05>

CONDITIONS

- Sans préavis, le club se réserve le droit de modifier l'horaire **si le nombre de patineurs inscrits est insuffisant** ou pour toute autre raison jugée raisonnable.
- Le club se réserve le droit de modifier l'horaire et les classifications.
- Tout membre ayant un quelconque montant dû à Patinage Candiac ne peut s'inscrire à aucune activité offerte par Patinage Candiac, tant et aussi longtemps que son compte affiche un solde dû. Aucune exception ne peut être accordée sous aucune considération.
- Les inscriptions sont confirmées seulement lorsque le paiement complet est effectué après réception de la facture.
- Aucune annulation de cours ne sera acceptée après le 30 avril 2023.
- Le club n'est pas responsable du temps perdu lors de défauts mécaniques ou électriques.
- Pour bénéficier des privilèges du club, il est de la responsabilité des patineurs de répondre en tout temps aux règlements et exigences du club; faute de quoi, le club se réserve le droit de mettre fin à l'entente.